

Nous pas négociier

Les réfugiés mauritaniens au Sénégal sont déterminés à aller jusqu'au bout de leur combat, malgré les assurances des autorités sénégalaises qui se disent sensibles à leur sort et promettent de faire le nécessaire en leur faveur. En effet, après avoir mis provisoirement un terme à leur grève de la faim, suite à la décision du gouvernement de Dakar de les convier à une table de négociations, les réfugiés grévistes ont repris amèrement leur mouvement le mercredi dernier, 9 février.

Les négociations promises par les autorités sénégalaises aux réfugiés grévistes de la faim n'ont pas pu se tenir et aucune explication n'a été fournie à cela. Toutefois, des émissaires de la présidence de la République et du ministère sénégalais de l'Intérieur sont venus au chevet des réfugiés mauritaniens, qui ont établi leur quartier général au bureau d'orientation sociale des réfugiés au quartier Point E à Dakar. Le but de ces différentes visites était, dit-on, de s'enquérir de la situation des grévistes et de noter leurs revendications.

En Outre, les grévistes de la faim ont reçu un fax de la première dame du Sénégal, Viviane Wade, qui leur a demandé de surseoir à leur grève et leur a promis que "des solutions seraient très vite trouvées à leurs doléances". Mais les réfugiés s'impatientent et bravent le froid hivernal. A bout de souffle et ne voyant rien de concret venir, ils se disent décidés à "souffrir le martyr". Depuis belle lurette, disent-ils en chœur, les promesses de voir une solution durable trouvée et, du coup, leur situation évoluer, sont restées lettres mortes.

C'est dans cette optique que, déclare leur porte-parole, Amadou N'Diaye: "Nous sommes déterminés à mourir dans la dignité si l'une des recommandations de la Convention de Genève n'est pas appliquée".

De Podor à Dagana, en passant par Ndioum, Saint-Louis, Thiès et Dakar, les réfugiés établis dans 221 sites et contraints depuis 16 ans à un asile forcé ont repris leur grève de la faim et, cette fois-ci, jusqu'à la satisfaction de leurs requêtes. Celles-ci tournent autour d'une régularisation de leur statut et l'attribution d'une carte d'identité de réfugiés dont la distribution avait été arrêtée depuis quatre ans. Aucune possibilité de renouvellement de ces documents de courte durée (3 mois ou / un an) ne s'offre à eux. Les réfugiés ne supportent plus actuellement que des attestations soient délivrées à leurs enfants à la place d'extrait ou de bulletin de naissance. En plus, sans une reconnaissance de leur statut, les réfugiés ne peuvent prétendre à une couverture sociale au Sénégal.

On se rappelle que le gouvernement de Dakar avait pris l'engagement, en décembre 1989, de reconnaître aux Mauritaniens expulsés vers le Sénégal leur statut de réfugiés, d'où une opération d'identification faite en 2000. Mais seule une centaine de personnes obtiendront des papiers. C'est cette situation que déplorent aujourd'hui les réfugiés grévistes de la faim dont quatre ont des situations sanitaires préoccupantes (trois hommes et une femme) ayant nécessité une évacuation sanitaire. Les quatre personnes qui sont dans un état grave sont toujours hospitalisées à l'hôpital de Grand Yoff de Dakar.